

## Accusée et acquittée – Jean 7.53 à 8.11

Quel bonheur d'être pardonné ! Ce matin j'aimerais vous parler d'une femme qui en a fait l'expérience dans des circonstances particulières. Je vous invite à lire Jean 7.53 : « Puis chacun rentra chez soi. »

Le récit de la femme adultère qui est introduit par ce verset provient probablement d'une autre source que le reste de l'évangile. Il est omis dans plusieurs manuscrits et, dans d'autres, il est situé à des places différentes. Si la tradition l'a inséré à cet endroit, et si l'Eglise a reçu cet ajout, c'est que c'est un épisode important pour dire l'Évangile. Le récit précédent pointe l'échec des chefs religieux qui voulaient arrêter Jésus. La seule explication de cet échec est que son heure n'est pas encore venue. Jésus a encore des choses à apporter, dont son enseignement sur le pardon.

Maintenant que nous connaissons le contexte, reprenons la lecture de ce récit chapitre 8 verset 1 : « Jésus se rendit au mont des Oliviers ». Chacun est rentré chez soi, mais Jésus n'a pas de maison, *pas un endroit où il puisse reposer sa tête* (Luc 9.58). A Jérusalem, il a l'habitude de se rendre au mont des Oliviers. Les autres évangiles précisent que c'est le lieu appelé Gethsémani où il a mené le combat de la prière pour rester dans la volonté de Dieu (Mt 26.36-46). Sa demeure, c'est la prière pour demeurer en communion avec son Père. C'est en restant dans cette communion qu'il se prépare à avoir cette réponse si juste aux événements de la journée à venir. Prenons exemple sur notre Sauveur qui vivait dans la dépendance du Père.

Continuons la lecture au verset 2 : « Mais dès le matin il revint dans le temple et tout le peuple s'approcha de lui. Il s'assit et se mit à les enseigner. » Le chapitre précédent s'est terminé par l'opposition entre le peuple qui est sensible à l'autorité de Jésus et les chefs religieux qui veulent l'arrêter. Lorsque Jésus retourne au temple, c'est *tout le peuple* qui vient à lui. L'opposition avec les religieux va se durcir jusqu'à atteindre un sommet dans ce récit.

Si Jésus n'a pas été arrêté, c'est parce que le peuple l'écoutait et que les chefs religieux ne voulaient pas de scandale. Comme le peuple n'a rien à défendre, il peut entendre les paroles de Jésus pour ce qu'elles sont, des paroles justes et de justice.

Reprenons notre lecture au verset 3 : « Alors les spécialistes de la loi et les pharisiens amenèrent une femme surprise en train de commettre un adultère. Ils la placèrent au milieu de la foule... »

Alors que le peuple écoute Jésus, les chefs religieux sont dans une autre démarche, ils cherchent à lui tendre un piège. Ils se moquent de son enseignement, ils veulent se débarrasser de Jésus, car ils ont compris qu'il éloigne le peuple de leur pouvoir.

Ils amènent une femme surprise en adultère : les religieux, qui sont tous des hommes, ont souvent eu du mal avec la gent féminine. Une femme adultère cumule tout ce qui fait fantasmer les hommes. Qu'y a-t-il dans le cœur des religieux pour qu'ils s'acharnent sur cette femme ? Qu'est-ce que cela dit sur leur rapport au féminin ?

Ils *la placent au milieu* : il n'est rien dit de cette femme, elle n'est pas une personne, mais un objet qu'on jette et qui va être l'occasion d'une question théologique.

Si elle a été *surprise en adultère* : elle doit être peu vêtue, ce qui s'ajoute à son humiliation.

Après la Samaritaine aux cinq maris (Jn 4.18), c'est la dispute autour d'une femme adultère qui va donner à Jésus l'occasion de préciser les lignes de force de son Evangile.

Reprenons la lecture : « les chefs religieux dirent à Jésus : Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. » *Maître* : le titre est ironique. Les spécialistes de la loi et les pharisiens ne considèrent pas Jésus comme un maître qu'il faut écouter, mais comme un adversaire qu'il faut discréditer.

Le verset du Lévitique dit : *Si un homme commet l'adultère avec une femme mariée... l'homme et la femme adultère seront mis à mort* (Lv 20.10). Les deux sont adultères, mais c'est l'homme qui commet l'adultère... Où est-il celui-là ? Le *flagrant délit d'adultère* nécessite un homme et une femme : pourquoi les deux ne sont-ils pas traînés dans le temple ?

Cet acharnement sur la femme en dit long sur les fantasmes des religieux qui sont tous des hommes.

Reprenons la lecture : « Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider de telles femmes. Et toi, que dis-tu ? » Puisque Jésus se présente comme un maître qui enseigne, les religieux lui demandent de se positionner par rapport à la loi de Moïse. Le piège est posé. Soit Jésus justifie la mise à mort et il est discrédité auprès de la foule, soit il s'élève contre la loi de Moïse et il perd toute autorité pour enseigner dans le temple.

La question est théorique, car le sanhédrin n'avait pas le droit de prononcer une condamnation à mort, sauf éventuellement en cas de blasphème (Ac 7.57-58).

Il devait faire valider sa sentence par l'autorité romaine comme lors du procès de Jésus.

La question posée concerne l'application de la loi de Moïse et ses aménagements possibles. Elle est du même ordre que la question qui sera posée à Jésus sur l'impôt à César (Mt 22.17).

Reprenons la lecture : « Ils disaient cela pour lui tendre un piège, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus se baissa et se mit à écrire avec le doigt sur le sol. » Autrement dit, ils n'ont rien à faire de la femme, elle n'est qu'un objet pour mettre Jésus en difficulté. Si l'adultère est défini comme l'usage illégitime du corps d'une femme, les religieux sont en plein adultère.

On a remarqué à juste titre que c'est le seul endroit dans les quatre évangiles où Jésus a écrit quelque chose. Comme on ne sait pas ce qu'il a écrit, on multiplie les hypothèses : les péchés de ses interlocuteurs ? Une nouvelle loi sur le pardon ? la question qu'il allait poser aux religieux ? Si l'évangile ne le précise pas, c'est que ce n'est pas nécessaire à notre interprétation.

Jésus était déjà assis, il s'est encore abaissé. Par son attitude, il refuse d'affronter ses adversaires, car il ne veut pas juger ceux qui jugent, ce qui reviendrait à entrer dans leur jeu. Il cherche à sortir de la logique de l'accusation pour ouvrir la rencontre sur d'autres perspectives qui sont au-delà du jugement.

Quand on est dans une dispute théologique, on cherche à s'élever pour prendre l'ascendant sur son interlocuteur. Jésus, au contraire pour essayer de déplacer le débat.

Lorsque je me représente la scène, je vois la femme qui a été jetée à terre devant Jésus. En se baissant, il se met à son niveau.

L'abaissement de Jésus est une image de son ministère. Lui qui était la Parole par qui tout a été créé et qui est devenu chair, s'abaisse pour entrer en communion avec le plus bas, le plus rejeté, le plus méprisé des humains.

En écrivant sur le sol, Jésus gagne du temps. Il adopte une attitude non-violente en n'affrontant pas ses adversaires du regard. Il fait baisser la colère de ses interlocuteurs.

Reprenons la lecture : Comme ils continuaient à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Que celui d'entre vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle. » Les adversaires de Jésus continuent à l'interroger, ils le harcèlent, ne veulent pas se contenter d'une non-réponse.

S'ils continuent, c'est l'indice que Jésus garde le silence. Silence pour faire passer la tension, désarmer l'accusation, ne pas entrer dans le jeu de la confrontation. Comme ce silence gêne les accusateurs, ils multiplient les accusations.

Avant de parler, Jésus se redresse pour donner de la solennité à sa réponse. Il ne contredit pas la loi de Moïse comme ses interlocuteurs le souhaitaient. Il les renvoie à leur propre contradiction : « Vous pensez qu'il faut la lapider, eh bien faites-le maintenant ! » Or, ils n'en n'ont pas le droit. *Que celui de vous qui est sans péché* : Jésus ramène l'adultère à un péché comme les autres. Souvent l'Eglise a traité différemment le péché qui touche à la sexualité en en faisant le péché par excellence. Dans la Bible, l'adultère est un péché, mais au même titre que l'orgueil, la convoitise, la cupidité ou la colère.

Jésus déplace le débat en le faisant passer de la situation de la femme à celle de ses accusateurs. Il les renvoie à leur propre conscience. Qui sont-ils pour juger leur prochain ? L'épître aux Romains a formalisé cette démarche : « Qui que tu sois, homme, toi qui juges, tu es donc inexcusable. En effet, en jugeant les autres tu te condamnes toi-même, puisque toi qui juges tu agis comme eux. » (Rm 2.1)

Puisque les accusateurs font référence à la loi de Moïse, Jésus rappelle que selon cette dernière, les juges doivent être d'une intégrité totale (Lv 19.15).

Les religieux qui accusent la femme adultère sont des anonymes dans un groupe. Jésus les force à sortir de l'anonymat, de la protection du groupe. Il appelle chacun d'entre eux à être le premier qui pourra affirmer : « Je jeterai la première pierre. »

L'évocation de la première pierre fait écho aux conditions d'une condamnation à mort. Dans le Talmud qui est la mise par écrit de la loi orale, ces dernières sont précisées. La condamnation devait être prononcée par un tribunal composé de vingt-trois juges qui devaient fonder leur décision sur les dépositions de témoins oculaires uniquement. Le témoin était mis face à sa responsabilité et pour cela, c'était lui qui devait jeter la première pierre de la lapidation. En posant cette question, Jésus renvoie les accusateurs à leur propre justice. Jésus interroge aussi les accusateurs sur les preuves de l'accusation. Ont-ils été les témoins oculaires de l'adultère ?

Un écrit des Pères du désert raconte que, dans une communauté, un frère avait commis une faute et qu'il devait être jugé. Pour être sûrs d'être le juste possible dans leur jugement sont allés chercher abba Moïse qui était considéré comme un grand saint, particulièrement proche de Dieu. Dans un premier temps, abba Moïse a refusé, mais le responsable

de la communauté a insisté. Alors le Père s'est levé, il est allé chercher une corbeille percée, l'a remplie de sable et l'a emportée sur son dos.

« Pourquoi fais-tu cela ? » ont demandé ceux qui étaient venus le chercher. « Mes péchés coulent à flot derrière moi et je ne les vois pas, et je viens aujourd'hui pour juger les fautes d'autrui. » Ayant entendu cette parole, les anciens pardonnèrent au frère qui avait fauté.

Le Sermon sur la montagne a élargi la compréhension de l'adultère :

*« Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultères. Mais moi je vous dis : Quiconque regarde une femme de façon à la désirer a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur (Mt 5.27-28). A la lecture de ce verset, qui n'est pas adultère ?*

Reprenons la lecture : « Puis il se baissa de nouveau et se remit à écrire sur le sol. » Une fois qu'il a renvoyé ses interlocuteurs à leur conscience, Jésus se rabaisse pour les laisser à leur propre méditation. Ce second abaissement est aussi important que le premier.

En se baissant, il montre qu'il ne veut pas entrer en débat avec ses interlocuteurs. Sa réponse n'est pas un argument qu'il faut discuter, mais une vraie sentence qu'il faut méditer. Nous retrouvons l'autorité de Jésus évoquée à la fin du chapitre précédent.

En se baissant et en écrivant à terre, il ne regarde pas ses interlocuteurs. Il leur laisse la possibilité de partir discrètement, sans perdre la face.

Peut-être qu'en s'abaissant, il dirige aussi le regard des accusateurs vers la femme qui est à terre. Il les conduit à la considérer comme un sujet et non comme l'objet d'une dispute théologique.

Reprenons la lecture : « Quand ils entendirent cela, accusés par leur conscience ils se retirèrent un à un, à commencer par les plus âgés et jusqu'aux derniers ; Jésus resta seul avec la femme qui était là au milieu. » Les accusateurs ont échoué dans leur tentative de discréditer Jésus auprès de ceux qui écoutent son enseignement. A leur tour, ils sont pris au piège de leurs contradictions : soit ils lapident la femme et ils n'en ont pas le droit, car ils savent bien que les conditions d'une condamnation à mort ne sont pas remplies, soit ils ne le font pas et ils avouent leur propre péché. Il ne leur reste qu'à se retirer.

En baissant les yeux et en écrivant à terre, Jésus leur offre une porte de sortie, la possibilité de se retirer discrètement, sans être humiliés. Ils en profitent... en commençant par les plus âgés... les plus sages ?

Ils abandonnent la femme, car ils se moquent de son sort. Ils ne l'avaient pas conduite au temple pour s'occuper d'elle, mais pour piéger Jésus. Elle n'était pas une personne, mais un objet théologique.

Reprenons la lecture : Alors il se redressa et, ne voyant plus qu'elle, il lui dit : Femme, où sont ceux qui t'accusaient ? Personne ne t'a donc pas condamnée ? » Jésus se retrouve seul avec la femme. Sa première parole comporte une pointe d'humour : « Pourquoi sont-ils partis, ceux qui parlaient si fort de jugement et de condamnation ? » Il fait semblant d'être étonné que personne ne l'ait condamnée.

En lui adressant la parole, Jésus lui redonne son statut de sujet à qui l'on parle, alors qu'elle n'était qu'un objet dont on parle.

Quelques minutes auparavant, la femme adultère a été conduite dans le temple sous une lourde condamnation et voilà que personne ne la condamne.

On imagine un sourire de soulagement après la tension de la confrontation.

Reprenons la lecture : « Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Jésus lui dit : « Moi non plus, je ne te condamne pas ; vas-y et désormais ne pèche plus. » Ce jour-là, pour cette femme, la parole de l'Évangile n'a pas été une parole de jugement, mais de pardon, une vraie bonne nouvelle.

En commentaire de ce verset, saint Augustin a écrit : « Hais le péché, mais aime le pécheur ! » Celui qui aime ne juge pas, mais il prie pour aider le pécheur à retrouver un chemin de vie.

Selon la tradition, Jésus était sans péché (Hé 4.15), il était donc le seul qui aurait pu jeter la première pierre. Il ne l'a pas fait, car celui qui est sans péché est aussi sans jugement : *Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que par lui le monde soit sauvé* (Jn 3.17).

*Va et ne pèche plus.* Jean Vanier, le fondateur de la Communauté de l'Arche, a écrit : « Pardonner, c'est aimer les gens tels qu'ils sont et leur révéler leur beauté, cachée derrière les murs qu'ils ont construits autour de leurs cœurs. » Parce qu'elle a été pardonnée, la femme peut entendre la parole de Jésus non comme une sentence morale, mais comme une invitation à vivre selon son cœur, selon la vraie beauté qui est en elle. Les religieux étaient dans une démarche de justice punitive et Jésus de justice restaurative. Son premier souci est le relèvement de la fautive.

Parce qu'elle est pardonnée, on ne doit plus parler de son adultère. C'est pourquoi, cette séquence devrait s'intituler « la femme pardonnée » plutôt que « la femme adultère »

L'exhortation à ne plus pécher est précédée par l'annonce du pardon. Je ne devrais jamais prononcer des paroles morales qui ne soient précédées par l'annonce de l'amour et du pardon de Dieu.